

Bulletin d'informations municipales n° 4

2 octobre 2020



Séance informatique à destination des séniors par l'association Eliad

Mairie - Infos

SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 - Mail : commune.audeux@orange.fr

Ouverture au public

Mardi et vendredi	14 h 00 - 18 h 00
-------------------	-------------------

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement
Mme le Maire Françoise Galliou au 06 03 36 77 38
Mme Laurence Gauthier 1^{er} adjoint au 06 81 40 08 86
Mme Estelle Grundisch 2^e adjoint

Conseil municipal du 2 octobre 2020

Tous les conseillers étaient présents sauf Agnès BOURGEOIS excusée, Frédéric LOMBARD a été désigné secrétaire de séance.

Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière

Hervé Richard, président de l'Association, présente au nouveau conseil l'Association Foncière de Remembrement d'Audeux Champagny, fondée en 1968. Elle assure la création et l'entretien des chemins et fossés sur environ 300 hectares. Elle est gérée par un bureau de 10 personnes composé des deux maires, de deux représentants nommés par chaque commune et de quatre membres désignés par la Chambre d'Agriculture. Pour les 6 années à venir, sont désignés par la commune d'Audeux pour siéger au bureau Daniel Mulin et Daniel Binetruy. (Les désignés doivent obligatoirement être propriétaire de foncier agricole sur la commune).

Ecole

Estelle GRUNDISCH fait le point sur la rentrée scolaire. Audeux accueille cette année deux classes : CP/CE1 (26 élèves) et CE2/CM1 (28 élèves). Le groupe scolaire accueille un total de 125 élèves (maternelle et CP à Chauenne, CM2 à Noironte).

L'organisation covid-19 est identique à celle mise en place à la fin de l'année scolaire précédente.

Les travaux de mises aux normes PMR des sanitaires sont en cours de réalisation. Un nouvel aspirateur a été acheté pour remplacer celui qui a rendu l'âme et une machine à laver Lavante/séchante dédiée aux écoles permet de laver les lingettes qui servent au lavage des mains et celles qui servent au ménage, les masques, les habits de travail de notre employée communale chargée du ménage. La machine qui a coûté moins de 600 euros et devrait être assez vite amortie car les lingettes et autres consommables jetables pour la prévention Covid dans les écoles représentent un vrai budget incontournable.

Les travaux à réaliser sur l'école de Chauenne ont été abordés lors de la dernière réunion du SIVOM le 1er octobre. Ils devraient commencer début 2021. Le Grand Besançon prêtera un bâtiment modulaire pour aider à la relocalisation des élèves durant les travaux. Son site d'implantation reste cependant à déterminer, ainsi que les conditions exactes d'accueil des élèves. La conciliation de cette relocalisation avec les impératifs sanitaires est un des enjeux de la réflexion en cours. La commune de Chauenne se fixe pour objectif d'avoir fini les travaux pour la rentrée 2021.

Forêt

Christine PERRNODAT responsable de la forêt, explique aux nouveaux conseillers, le principe de la gestion de notre forêt. Quentin METZ, notre garde forestier de l'ONF est passé en mairie

proposer les prochains travaux. Les coupes 4 et 5 au Bois St Paul ont été martelées pour la campagne d'affouage 2021. Les coupes 2 (Bois St Paul) et 16 (La Flie) seront martelées pour un abattage en 2022. Les habitants peuvent s'inscrire en mairie pour se voir attribuer un lot par tirage au sort. Il s'agit bien de bois « à faire » et non de portion de bois en stères. L'affouage requiert du matériel et des connaissances techniques. Le garde forestier insiste particulièrement sur le respect des règles de sécurité : pantalon, casque et chaussures de sécurité sont obligatoires.

Les candidats affouagistes sont invités à s'inscrire en mairie avant le 15 novembre prochain. Quentin Metz, agent chargé de notre commune a proposé par ailleurs une visite de la forêt pour les nouveaux conseillers municipaux afin qu'ils puissent se familiariser avec les enjeux de la gestion de ce patrimoine. Malheureusement, monsieur le Préfet n'a pas autorisé les conseillers de la commune de Audeux à se joindre à ceux de Champagny comme prévu. La visite sera repropagée au printemps.

Voirie

Les commissions ont commencé leurs travaux au niveau du Grand Besançon (gbm) et Thibault BINETRUY délégué à la voirie a rencontré les services de l'agglomération pour faire part des projets de la commune.

Les propositions de travaux suivantes ont été priorisée :

Travaux d'entretien, (financés intégralement par gbm) par ordre de priorité :

- goudronnage de la route du Stade
- réfection de la rue des Vignes dans sa partie en impasse avec création d'une aire de retournement au bout
- réparations sur la voirie du lotissement de l'Orée du Bois : trottoirs fissurés

Travaux de requalification (quand la voirie n'est pas refaite à l'identique) :

Réhabilitation de la Grande Rue, financement à 50% par la commune pour le gros oeuvre et en totalité par la commune pour le mobilier urbain (barrières, ralentisseurs). Ces travaux seront inscrits en 2021 pour une réalisation en 2022/2023. Les études sont financées par GBM.

La commune signe un avenant à la convention GBM précisant plusieurs détails oubliés lors de sa signature.

Le conseil décide l'inscription de la commune à un groupement de commande proposé par le service « aide aux communes » de GBM et concerne la location de matériels de travaux public. Le marché, d'une durée de deux ans, sera opérationnel en mars 2021 et permettra à Audeux de bénéficier de tarifs avantageux. Quelques exemple de prix sont annoncés et semblent en effet être plus intéressants que ce que l'on trouve localement sur le marché

Convention SPA

Le conseil signe le renouvellement de la convention SPA pour un tarif de 50 centimes d'euro par habitant.

La convention stipule que la SPA peut prendre en charge les chiens trouvés errant sur notre commune à condition que nous en assurions le transport. Rien n'est prévu pour les chats.

Bail Antenne Orange

Le conseil signe le renouvellement du bail assurant la couverture mobile du village par l'antenne de la société Orange. Cette antenne se trouve au bois St Paul. Le bail est signé pour une durée de 12 ans avec reconduction tacite de 6 ans. Le loyer annuel est de 2 500 €.

Feu d'artifice

Les membres du conseil valident la facture du feu d'artifice de la commune, d'un montant total de 1 275 €. Le financement est assuré par la commune à hauteur de 1 000 €, le reste est assuré par le comité des fêtes. Le prestataire a consenti un geste commercial important en remerciement du maintien de la commande d'Audeux en période de crise sanitaire : la commune a donc bénéficié d'un feu d'artifice plus étoffé qu'à l'habitude pour un coût identique à celui de l'année dernière à 20 € près.

Désignation de délégués supplémentaires aux commissions GBM

Le Grand Besançon a proposé d'associer les conseillers municipaux volontaires aux commissions de GBM.

Tous les maires sont déjà obligatoirement dans une commission, Françoise GALLIOU est dans la commission 7 (Sport et culture), avec Laurence GAUTHIER pour suppléante. La commune d'Audeux a proposé les conseillers suivants qui ont été acceptés par le comité de secteur :

- Laurence GAUTHIER pour la commission 4 (développement durable)
- Noëlle SARRAZIN pour la commission 5 (transports)

GBM demande par ailleurs la désignation d'un délégué développement durable dans chaque commune. Ce dernier assurera un rôle de relais local dans l'application du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Paul LOCATELLI propose d'assurer cette fonction, sa candidature est acceptée à l'unanimité .

Informations diverses

- Arrêt de travail d'une employée communale : du fait d'un arrêt de travail prolongé, sans perspective de retour définie, la commune a décidé de licencier l'ancienne employée communale en charge des ménages. Le centre de gestion de Montbéliard calculera le montant de son indemnité.
- Une réunion préparatoire au PLUI concernant l'urbanisme a eu lieu à Pirey sur le thème de l'habitat. L'objectif était de collecter auprès de chaque commune les informations sur leur habitat (état actuel, projets, perspectives) afin d'élaborer le PLH (Plan Local de l'Habitat) qui fait parti du PLUi et détermine pour chaque commune et pour les 10/15 prochaines années les objectifs en matière d'habitat.
- Une conférence des maires a eu lieu récemment à Velesme-Essarts. Les principaux thèmes abordés ont été la situation covid-19, avec une intervention de l'ARS, et l'accueil des gens du voyage. Sur ce second point, GBM n'est pas dans la légalité car l'agglomération ne propose pas aux gens du voyages assez de « terrains familiaux » : terrains équipés de sanitaires susceptibles d'accueillir 2 à 3 caravanes

et 8 à 10 personnes en recherche de sédentarisation. GBM devrait en proposer 10 mais dans la réalité il n'y en a que 3 ou 4. C'est pour cette raison qu'en cas d'occupation illicite de notre terrain de foot par les gens du voyage, le Préfet ne procède pas à leur expulsion mais laisse les maires se dépatouiller avec une procédure de justice beaucoup plus longue : dépôt de plainte, pv de gendarmerie réunissant les noms des contrevenants et les immatriculations de leurs véhicules, constitution d'un dossier argumenté avec plans et photos, le tout à déposer au tribunal. Quand au bout de 15 jours on en a terminé avec cette longue procédure et que l'on en arrive au tribunal et bien les gens du voyages sont déjà partis de leur plein gré et l'on a travaillé pour rien et perdu un temps fou (à s'énerver).

- En remerciement de l'accueil par Audeux lors d'une précédente livraison de fleurs, la pépinière d'Hugier propose d'être à nouveau présente à Audeux le samedi 24 octobre, place de l'école, de 15 à 18 heures, pour une vente de fleurs pour la Toussaint.
- Une personne à Chaucenne est prête à relancer la publication du journal ACN des communes d'Audeux, Chaucenne et Noironte. Une personne par commune serait a minima nécessaire pour faire vivre ce journal. La question de l'opportunité de cette publication, relativement coûteuse (impression couleur), est posée. L'activité culturelle et festive étant fortement réduite par le covid-19, le conseil décide de surseoir au débat sur cette question jusqu'à la fin de la crise sanitaire.
- Le conseil devrait en cette période aborder la question de l'organisation de moments conviviaux, en particulier pour les anciens en fin d'année. Christine PERNODAT avait émis l'idée de changer un peu le traditionnel colis de Noël. L'épidémie de Covid-19 rend malheureusement impossible l'organisation de repas en cette fin d'année.
- La possibilité d'organiser des marchés dans le village, tout en respectant les consignes sanitaires, est posée. Ce type d'événement se déroulant en extérieur, avec la possibilité de définir des sens de circulation, le projet semble réalisable. Une réflexion est à mener sur la périodicité. Pour débiter, la commune essaiera d'organiser quelques stands autour de la livraison de fleurs du 24 octobre, à titre expérimental. (voir en fin de compte-rendu)
- Quête pour la Ligue contre le Cancer : Daniel et Alice passeront comme tous les ans pour la collecte de fonds au profit de la Ligue contre le cancer. Pour ceux qui le préfèrent, il y a possibilité de déposer votre don directement chez Daniel Binétruy rue de l'Abbé Godin. Le chèque doit être libellé à l'ordre de la Ligue contre le cancer et un reçu parviendra au bienfaiteur en retour.



En raison de la crise sanitaire, le club des anciens Audeux Noironte n'organiser pas le téléthon cette année. Toutefois, il propose la vente d'un calendrier. Rendez-vous le 24 octobre sur le parking de la MPT à Audeux de 9h à 19h

D'avance tous les membres du club des anciens Audeux Noironte vous remercient de votre geste et de votre engagement.
L'intégralité de cette vente sera versée à AFM Téléthon de Besançon



•
La vie continue à Audeux et nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage de Laura Procaccino et Adrien Ekome. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Les consignes sanitaires ont été respectées, une petite dizaine de personnes étaient présentes et la maman d'Adrien qui n'avait pas pu se déplacer depuis le Gabon a suivi la cérémonie par « zoom » (sur son écran de téléphone).

Samedi 24 octobre

**sur le parking de la MPT à partir de 15h :
vente de fleurs de saison (pensées, chrysanthèmes...)
par l'horticulteur KNAB Christian d'Ugier (70)**

celui-là même qui nous avait permis d'avoir des fleurs ce printemps durant le confinement !

**Par la même occasion, quelques stands seront présents :
le club des anciens vendra un calendrier 2021 sur le thème d'Audeux d'antan
au profit du Téléthon**

l'association ASUNOES-France de Chaucenne,
(association travaillant dans le sens de la promotion et la défense des droits des Sourds)

des stands artisanaux...

**Pour tous renseignements ou envie d'exposer
vous pouvez contacter Laurence GAUTHIER au 06.81.40.08.86**

Rhila BOUSSOUR au 06 32 76 09 63

**Pour ceux qui s'intéressent au foot, le calendrier des rencontres est sur le
site internet de la commune : [www. Audeux.eu](http://www.Audeux.eu)**